EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

24 h sur 24: 1-800-561-8273

789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario NOL 1G5

Autre numéro d'urgence Canutec: 1-613-996-6666 (à frais virés)

NOM CHIMIQUE: Glyphosate: N phosphonométhyl glycine, sous forme de sel d'isopropylamine

USAGES DU PRODUIT: Herbicide – Groupe 9

N° PCP: 28623

N° FS : 28623-12-LPI Révisions à la FS : Les sections 1 et 4 Date de publication : 09/12/12 Remplace : 04/26/10

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – IRRITANT DES YEUX. Cause de l'irritation aux yeux. Nocif si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Bien se laver les mains et la peau qui aura été exposée avant de manger, de boire ou de fumer et après le travail.

Ce produit est un liquide clair, visqueux dont la couleur est jaune allant d'inodore à une odeur rappelant l'amine.

NOTE AU MÉDECIN: Traiter systématiquement

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Sel d'isopropylamine de glyphosate Ingrédients inertes, incluant un	30-60 / 360 g/L 40-70	38641-94-0	Non établies
Surfactant	.5 . 5	61791-26-2	Non établies

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant de 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la

personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après les premières 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre

antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire

boire à petites gorgées un verre d'eau, si la personne peut avaler. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou

d'un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant de 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou l'ambulance, puis pratiquer la respiration

artificielle de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des

conseils sur le traitement à administrer.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE): >235 °F / >113 °C (Estimé)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI): Non établies

AGENTS D'EXTINCTION: Pour les petits feux, utiliser des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone. Pour les gros

feux, utiliser de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone, oxydes ou nitrogène et oxydes de phosphore.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé et des vêtements de protection couvrant tout le

corps. Demeurer à contrevent du feu et tenir tout le personnel non essentiel hors de la zone

touchée.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Ceci est un liquide combustible. Les matériaux peuvent brûler lorsqu'ils sont exposés à

de la chaleur, des flammes ou à d'autres sources inflammables. Les contenants fermés peuvent accumuler de la pression lorsqu'ils sont exposés à la chaleur excessive. Si l'eau est utilisée pour combattre le feu, la contenir avec des digues afin d'éviter le ruissellement et la contamination des sources d'eau. Ne pas laisser l'eau de ruissellement entrer dans des ruisseaux, des étangs ou des lacs à proximité. Refroidir les contenants au moyen d'eau pulvérisée afin d'éviter toute explosion possible causée par l'accumulation de pression interne. Le produit peut réagir avec le fer, l'acier galvanisé ou avec de l'acier non revêtu pour produire de l'hydrogène inflammable, qui peut produire un mélange hautement combustible lorsqu'il est exposé à l'air et qui pourrait exploser lorsqu'il est enflammé par la chaleur, des étincelles ou des flammes.

DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :

En cas de fuite ou de déversement, contenir le déversement et l'absorber avec de l'argile ou un autre matériel absorbant qui convient ; ramasser ou balayer le mélange et le placer dans des contenants appropriés pour applications terrestres selon les directives de l'étiquette ou pour une élimination appropriée. Laver la surface souillée avec de l'eau contenant un détergent fort. Consulter la réglementation locale, provinciale ou fédérale pour une élimination appropriée.

ATTENTION: Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les terrains adjacents, les égouts municipaux ou les cours d'eau.

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Ce produit est un liquide nocif. Porter l'équipement protecteur approprié lorsque vous manipulez ce produit. Voir section 8

pour l'ÉPI. Ce produit ne doit être mélangé, emmagasiné ou appliqué que dans des contenants d'acier inoxydable, de fibre de verre, de plastique ou des contenants ou équipements revêtus de plastique. Ce produit peut réagir avec des contenants fait d'acier, d'acier galvanisé et d'acier non revêtu et produire de l'hydrogène inflammable qui peut former un mélange hautement combustible au contact de l'air. Se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si les pesticides les pénètrent. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que cela est possible, bien se laver et

enfiler des vêtements propres. Garder hors de la portée des enfants.

Entreposer dans un endroit frais et sec bien ventilé et loin de substances incompatibles. Entreposer de façon sécuritaire. **ENTREPOSAGE:**

N'entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près des de la chaleur ou de flammes nues. Éviter d'entreposer à des températures sous 32°F/0°C. Si le produit est gelé, le placer dans une pièce chaude à 68 °F (20 °C) pendant plusieurs jours afin de le dissoudre à nouveau. Avant l'emploi, agiter ou faire rouler le contenant ou le faire circuler à nouveau dans des contenants mini vraquiers ou de gros contenants en vue de bien le mélanger. Ne pas contaminer l'eau, les aliments

destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Équipement de protection individuelle (EPI) : les personnes qui appliquent ou qui manipulent le produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Jeter au rebus les vêtements et les autres matériaux absorbants qui auront été souillés ou fortement contaminés avec ce produit concentré. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des ÉPI. S'il n'y a pas de directives pour le lavage, employer du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver les ÉPI séparément.

EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE: Lorsque les manipulateurs utilisent des systèmes fermés, des cabines fermées ou des aéronefs, ils doivent le faire

conformément aux exigences des normes de protection des travailleurs (WPS) pour les pesticides agricoles [40 CFR 170.240 (d)(4-6)], les exigences relatives aux ÉPI peuvent être réduites ou modifiées tel que spécifié dans les WPS. Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur

PROTECTION RESPIRATOIRE:

NIOSH approuvé contre les pesticides avec des cartouches pour filtrer les vapeurs de pesticides.

PROTECTION DES YEUX: Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU: Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chapeau, chaussures et chaussettes.

Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques...

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA **TLV-TWA selon ACGIH**

Non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR: Ce produit est un liquide clair, visqueux dont la couleur est jaune allant d'inodore à une odeur rappelant l'amine.

SOLUBILITÉ: Miscible

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1): 1,15 g/ml MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE: 1,15 kg/L **pH:** 4.5 (solution 1%)

TENSION DE VAPEUR (mm): 1.75 x 10⁻⁷ mm Hg @ 77 °F/25 °C POINT D'ÉBULLITION: 235°F (113°C) POURCENTAGE DE VOLATILITÉ: non établi TAUX D'ÉVAPORATION : non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur excessive, flammes ou soleil direct. Éviter une exposition aux matériaux alcalins.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES: Le produit peut réagir avec le fer, l'acier galvanisé ou l'acier non revêtu et produire de l'hydrogène inflammable qui peut produire un mélange hautement combustible au contact de l'air et qui pourrait explosé s'il est enflammé par de la chaleur, des étincelles ou des flammes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Émettra des fumées toxiques lors de sa combustion.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

FICHE SIGNALÉTIQUE

HERBICIDE SOLUBLE SHARPSHOOTER® PLUS N° PCP: 28623

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat) : > 5000 mg/kg

Irritation des yeux (lapin) : Peut causer des irritations aux yeux

Inhalation CL_{50} (rat mâle): > 4,86 mg/L (4 h).

Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans CIRC, OSHA, NTP ou ACGIH.

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (rat) : > 2 000 mg/kg Irritation cutanée (lapin) : Peut causer de l'irritation

Sensibilisation cutanée (cobaye): N'est pas un sensibilisant

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ce pesticide est nocif pour les poissons d'eaux douces, d'eaux salées et d'estuaires, pour les invertébrés aquatiques et les plantes aquatiques. Ne pas appliquer directement à l'eau ou dans des zones où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas appliquer de manière à ce qu'il soit directement exposé aux canaux, lacs, ruisseaux, étangs, marais et estuaires ou à des courants aériens. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement. Ne pas appliquer le produit lorsque les conditions météorologiques sont favorables à la dérive de la zone visée.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et on doit en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec votre détaillant/distributeur local pour obtenir l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : le rincer trois fois ou le rincer à pression en ajoutant le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, disposer du contenant selon les exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'agence régulatrice provinciale. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM: NON RÉGLEMENTÉ **Description DOT**: NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS CHIMIQUES, ARBORICIDES, OU HERBICIDES, NOI (NMFC 50320 ; SUB 2 :

CLASSE: 60)..

Description IMDG: NON RÉGLEMENTÉ

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS

NFPA

HMIS

2 Santé

0 Moindre 1 Légère 2 Santé 1 Inflammabilité

1 Inflammabilité 0 Instabilité

2 Modérée

Feu

Réactif

0 Réactivité I ÉPI

3 Élevée 4 Grave

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :

Immédiat ___ Différé _

__N__ _N__ Relâchement soudain de la pression

N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA: Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 Non inscrit Inscription au registre RCRA: Non inscrit Proposition 65 de la Californie: Non inscrit

FICHE SIGNALÉTIQUE HERBICIDE SOLUBLE SHARPSHOOTER® PLUS N° PCP : 28623

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS : Les sections 1 et 4 révisées.

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Santé écologiques et Sécurité

®Sharpshooter est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier